



Transaction immobilière

<i>Barème de rémunération de l'agence</i>	
Inférieur à 100 000 €	10%
100 000 € à 150 000 €	8%
150 000 € à 200 000 €	7%
200 000 € à 250 000 €	6%
250 000 € à 300 000 €	5%
300 000 € à 400 000 €	4,5%
Supérieur à 400 000 €	4%

AXELYA FINANCES, 66 Bd Maurice Pourchon 63 100 CLERMONT FERRAND. TVA intracommunautaire FR 73 811 520 03, Tel : 04 44 05 25 26 - 07 83 39 69 27 E-mail : r.durmus@axelya-finances.com; Site Web : www.axelya-finances.com

SARL au capital de 10 000 € RCS de Clermont Ferrand n° 811 520 030 – Code NAF : 6619B, immatriculée au registre unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance sous le numéro 15003589 (www.orias.fr) en qualité de Conseiller en Investissement Financier(CIF), Courtier en assurance (IAS), Courtier en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP). Adhérent de l'association ANACOFI, 92 Rue d'Amsterdam 75009 Paris, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, sous le n° E008177. Les activités d'IAS et de l'IOBSP sont contrôlables par l'ACPR. Carte professionnelle Transactions Immobilières n° CPI 63022018000032443 délivrée par la CCI de Clermont-Ferrand le 03/07/2021. Ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur. Assurance Responsabilité Civile Professionnelle n° 127 100 481 souscrit auprès de MMA 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72 030 Le Mans Cedex 9.